 **Déclaration préalable de l’Unsa Education des Landes au CTSD relatif à la DGH pour la rentrée 2022**

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Le dialogue entre le ministre et les organisations syndicales a été d’une rare intensité depuis les annonces du premier Ministre le 13 janvier, à la suite d’une mobilisation sans précédent dans l’Education Nationale, signe d’un profond mal être de l’ensemble de la profession. L’Unsa Education, qui militait en particulier pour un report en mai des épreuves de spécialité du bac GT, est satisfait de l’annonce du report des épreuves écrites du 11 au 13 mai et des épreuves pratiques et orales du 16 au 25 mai. C’est un vrai bol d’air pour les enseignants et les élèves, qui avancent très difficilement dans les apprentissages, entre les absences et les fragilités dues à deux ans de perturbations majeures. Des annonces, notamment sur la voie professionnelle restent à concrétiser.

Compte-tenu de la situation épidémique, **la situation est toujours aussi difficile et tendue dans de nombreux établissements aujourd’hui.**

**La fatigue s’accumule et l’exaspération des personnels est très forte.** En n’ayant pas anticipé suffisamment tôt les recrutements, la mise à disposition du matériel de protection et les adaptations pour la qualité de l’air, nous nous retrouvons aujourd’hui dans une désorganisation exceptionnelle et une charge continue très forte sur les équipes.

Tant que cette vague n’est pas passée, **il est absolument indispensable d’alléger les tâches de toutes les catégories de personnels et de les centrer sur l’essentiel**. En ce sens, il faut porter une attention toute particulière aux chefs d’établissement, CPE, AED, infirmiers, médecins de l’éducation nationale, personnels administratifs et techniques qui sont en gestion directe de cette crise.

**L’Unsa Education demande que des consignes claires soient à nouveau passées sur l’annulation des évaluations d’établissement, le report de toutes les enquêtes et tâches administratives non urgentes, y compris en lien avec la crise sanitaire.**

Dans les Landes, comme ailleurs la situation est intenable sur le remplacement de courte durée : les procédures sont trop lourdes, les enseignants ne sont pas volontaires car épuisés par la situation et par le nombre d’heures supplémentaires qu’ils accomplissent déjà. L’attractivité des métiers de l’Education continue de chuter, et malgré les annonces sur Pôle Emploi, force est de constater que, crise sanitaire ou pas, l’Education Nationale n’attire plus les candidats en recherche d’emploi…

Les services gestionnaires du Rectorat sont eux aussi fortement impactés par la crise sanitaire, ce qui ne permet pas de répondre aux besoins même quand les enveloppes sont allouées. En conséquence, en plus des arrêts liés au COVID, le nombre d’arrêts pour épuisement physique et mental se multiplient, ce qui amplifie encore la difficulté des personnels présents. Les petites structures sont décimées- quand il n’y a qu’une ou 2 personnes, cela va très vite. Les tensions entre services sont exacerbées, car la gestion du tracing mobilise les personnels et s’ajoute à leurs missions de base, les mettant en insécurité professionnelle du fait du stress devenu insupportable, à tous les niveaux, y compris celui des cadres. Nous sommes au bout d’un système !

Les restrictions successives de moyens enseignants et non enseignants (administratifs, CPE, AED, personnels sociaux et de santé…) amènent bon nombre d’établissements au bout de leurs limites de fonctionnement, et sur le fil du rasoir en termes de sécurité. Chaque absence de personnel, du ministère à l’EPLE, en passant par les Rectorats et DSDEN se répercute finalement dans la salle de classe, la cour de récréation ou l’administration. Et ce sont des secrétaires, des AED, des CPE ou des personnels de direction qui sont confrontés plusieurs fois par jour aux élèves et parents, en situation d’incompréhension, de stress, de mal être et parfois de colère et d’agressivité. Si les chiffres annoncés au niveau national font état de moyens nouveaux, combien d’établissement en bénéficieront sur le terrain, une fois que l’on aura soustrait ceux qui sont prévus pour les ouvertures de collège (exemple des CPE sur l’académie de bordeaux) ?

La question du fonctionnement des PIAL reste problématique. Au-delà des moyens supplémentaires, alloués au compte-goutte par le rectorat, à quand la refonte du dispositif ? A quand des pilotes qui n’auront que -et c’est déjà beaucoup)- cette mission à porter ? Comment a-t-on pu imaginer que quelqu’un qui a déjà des journées bien remplies par sa mission d’origine puisse analyser avec pertinence des situations sur des lieux multiples, avec des personnels partagés et insuffisants, et coordonner les répartitions, gérer le quotidien et répondre à la détresse des familles et d’enfants en situation de handicap ? Concertation et coordination demandent du temps, et là encore, Excel ne répond pas au téléphone !

Concernant les DGH, les modalités de calculs font mécaniquement baisser les DGH, en LP et LGT notamment. Les calculs sont bâtis sur les statistiques des années précédentes, dans des tableaux Excel qui permettent aux DSM des départements de ventiler l’enveloppe qui leur est allouée par le rectorat, qui la reçoit lui-même du ministère. Au bout du bout, malgré les échanges constructifs avec les gestionnaires du département, dans les Landes en tous cas, il faut négocier et trouver les moyens de fonctionner normalement. On doit chaque année réexpliquer la nature des besoins des élèves, les contraintes des salles, les impossibilités de regroupement dans certains enseignements de certaines filières. Les marges théoriques d’autonomie n’en sont pas, puisqu’il y tellement de disciplines ou d’activités à financer qu’il s’agit d’éliminer et non choisir en autonomie.

Il n’a plus de marge de fonctionnement, donc à chaque crise on se retrouve en incapacité à gérer les situations d’urgence, alors quand l’urgence dure…

Il est désespérant aujourd’hui de constater que les conditions de la rentrée 2022 ne permettent pas d’être assurées, alors que ce que l’on vit actuellement devrait servir de leçon.

Pour l’Unsa Education

Anne-Marie DARTHOS Julien LARRERE Sophie MERCADAL Christophe NOWACZECK